



Assemblée générale

Distr. générale
8 juin 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 112 b) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes principaux : élection
de dix-huit membres du Conseil économique et social

Lettre datée du 8 juin 2017, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États d'Europe orientale pour le mois de juin 2017, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à un accord qu'elle a conclu avec la Roumanie, la Bosnie-Herzégovine cèdera à cette dernière son siège au Conseil économique et social, à compter du 31 décembre 2017, pour la période restante de son mandat (2018-2019).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 112 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ion **Jinga**

